

ASSOCIATION BASTARD SOUND SYSTEM Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

Le 08 Avril 2024 à 18 heures, les fondateurs de l'association Bastard Sound System se sont réunis en assemblée générale constitutive au siège de l'association, situé au 38 rue du cheval blanc, 23230 Gouzon.

Sont Présents:

- Nicolas VAUCHÉ, 38 rue du cheval blanc, 23230 Gouzon
- Cédric CARRÉ, 23 rue de la Fond Roland, 17120 Cozes
- David LONDEIX, 3 le Battu, 15600 Maurs

L'assemblée générale désigne Nicolas VAUCHÉ en qualité de président de séance et Cédric CARRÉ en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de constitution de l'association
- Présentation du projet de statuts
- Adoption des statuts
- Désignation des premiers membres du conseil d'administration
- Désignation des premiers membres du bureau
- Reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

• **1ère délibération**: L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



ASSOCIATION BASTARD SOUND SYSTEM Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive

- **2ème délibération :** L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil d'administration :
 - VAUCHÉ Nicolas, Marcel, Jacques, de nationalité française, demeurant au 38 rue du cheval blanc, 23230 Gouzon, Informaticien de profession
 - CARRÉ Cédric, de nationalité française, demeurant au 23 rue de la Fond Roland, 17120
 Cozes, Coordinateur d'Équipe et de Projets de profession
 - LONDEIX David, de nationalité française, demeurant au 3 le Battu, 15600 Maurs, technicien de profession

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 08 Avril 2025. Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

- **3ème délibération :** L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :
 - Président et Trésorier : VAUCHÉ Nicolas, Marcel, Jacques, de nationalité française, demeurant au 38 rue du cheval blanc, 23230 Gouzon, Informaticien de profession
 - Vice-Président et Secrétaire : CARRÉ Cédric, de nationalité française, demeurant au 23 rue de la Fond Roland, 17120 Cozes, Coordinateur d'Équipe et de Projets de profession
 - Vice-Président : LONDEIX David, de nationalité française, demeurant au 3 le Battu, 15600 Maurs, technicien de profession

Fait à Gouzon, le 08 Avril 2024

Le président de séance, (nom, prénom et signature)	Le secrétaire de séance, (nom, prénom et signature)	Cédric CARRE
Nicolas Vauché		